



SEANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2023

A 19 HEURES

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

Donne avis que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, à la Mairie de Beaulieu sur mer, dans la salle habituelle de ses délibérations, le TROIS OCTOBRE DEUX MILLE VINGT TROIS à DIX-NEUF HEURES, pour les affaires inscrites à l'ordre du jour :

INFORMATIONS

- 1) Décisions municipales : compte-rendu,

DECISIONS

METROPOLE NICE COTE D'AZUR

- 2) Modification statutaire – actualisation du siège de la Métropole Nice Côte d'Azur,
- 3) Logements – bailleurs sociaux – gestion en flux des réservations des logements sociaux,

TOURISME

- 4) Renouvellement de la dénomination « Commune Touristique »,

ECOLE ELEMENTAIRE

- 5) Education Nationale – passation d'une convention de partenariat « Mise en place d'un Espace Numérique de Travail (E.N.T.) -
- 6) Stages de voile – passation d'une convention avec l'association « Yacht Club de Beaulieu »,

PERSONNEL COMMUNAL

- 7) Mise à jour du tableau des effectifs,

URBANISME

- 8) Installation temporaire de bâtiments modulaires destinés à accueillir une école provisoire dans l'enceinte extérieure du gymnase « Pascal Manini » - demandes d'autorisations d'urbanisme,

FINANCES

- 9) Créances admises en non-valeur,
- 10) 105^{ème} congrès des Maires – édition du 20 au 23 novembre 2023 – prise en charge des frais de participation, de transport, d'hébergement et de restauration,
- 11) Demande de subvention – association « Une Yole de Villefranche sur mer » - 1^{ère} édition des « Voiles Maralpines » du 28 août au 2 septembre 2023,



COMMERCES

12) Enseignes commerciales « SUPER U » et « PICARD » - repos dominical –
demande de dérogation année 2024 – avis.

Fait à Beaulieu-sur-Mer, le 26 septembre 2023



*Le Maire,
Roger ROUX*